



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

construction aéronautique

Question au Gouvernement n° 1004

Texte de la question

SALON DU BOURGET

M. le président. La parole est à M. François André, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. François André. Monsieur le ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche, la cinquantième édition du salon aéronautique du Bourget se tient jusqu'au 23 juin. Avec de nombreux collègues issus de tous les groupes de l'Assemblée, nous avons pu, hier, mesurer sur place les perspectives d'innovation et de croissance pour ce secteur qui, rappelons-le, contribue très positivement à notre balance commerciale. La France est en position de force dans ce secteur florissant, notamment celui de l'aviation civile.

Oui, Airbus cumule les nouvelles commandes et profite de ses avancées technologiques. L'attractivité des nouveaux appareils repose notamment sur une forte réduction des coûts d'exploitation, permise par la diminution de la consommation d'hydrocarbures. Airbus va devoir adapter sa chaîne de production à la croissance des commandes. Si ce problème ne semble pas *a priori* le plus difficile à gérer pour notre pays, il doit cependant être pris au sérieux car la compétitivité d'Airbus dépend de sa capacité à organiser la production de manière optimale.

À cet égard, dans un secteur qui a créé 8 000 emplois en France l'an passé, nous risquons paradoxalement d'être confrontés à une pénurie de travailleurs qualifiés. Les industriels du secteur, relayés par le Gouvernement, ont pris des initiatives pour imaginer des solutions. Chers collègues, le salon du Bourget est aussi un rassemblement majeur pour les industriels de la défense. Tous ont déploré l'absence de vision stratégique au cours des dix dernières années, conduisant à un vide capacitaire en matière de drones, vide reconnu par le ministre Le Drian qui entend bien inverser, à terme, cette situation.

Monsieur le ministre, quels enseignements tirez-vous de l'édition 2013 du Bourget et quelles sont les mesures envisagées pour accompagner ce secteur stratégique pour la France et l'Europe ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche.

M. Frédéric Cuvillier, *ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche*. Monsieur le député, jusqu'au 23 juin, c'est en effet le plus grand salon de l'aéronautique du monde qui est réuni au Bourget. Avec ses 350 000 visiteurs et plus de 300 délégations de par le monde, le salon de l'aéronautique est une vitrine technologique de cette industrie, qui procure plus de 600 000 emplois indirects et directs, dégage 20 milliards d'excédent de balance commerciale et permet de créer chaque année plus de 15 000 emplois. C'est dire le dynamisme de ce secteur. Vous avez en outre rappelé l'implication de Jean-Yves Le Drian pour ce qui est de l'aéronautique militaire.

Le bilan est d'ores et déjà intéressant pour l'activité industrielle en termes de commandes. En toile de fond de la prouesse technologique à laquelle nous avons assisté vendredi dernier avec le premier vol de l'A350, on note plus de 36 milliards de commandes au bénéfice d'Airbus. Cela a été confirmé dans le cadre de la réunion des ministres européens chargés de l'aéronautique que j'ai eu le plaisir de présider hier. À cette occasion ont été évoquées des perspectives intéressantes pour notre industrie avec une commande de plus d'une centaine d'hélicoptères ainsi que de moteurs Safran pour plus de 6,5 milliards d'euros. Tel est, en moins de trois jours, le bilan. C'est dire que cet enjeu de taille mobilise, le Premier ministre l'a rappelé lors de l'inauguration, l'ensemble du Gouvernement et je salue à cet égard le ministre de l'industrie et la ministre de la recherche. Le secteur de

l'aéronautique permettra de créer des emplois pour les générations futures et l'implication du Gouvernement pour soutenir cette filière créatrice d'emplois et de croissance pour notre pays est totale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. François André](#)

Circonscription : Ile-et-Vilaine (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1004

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [20 juin 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 juin 2013](#)